

Fonds pour les initiatives en eau des Premières Nations

Guide du demandeur - Annexe I
Exemples de projets



Cette annexe présente des exemples fictifs de projets pouvant être déposés dans le cadre du **Fonds pour les initiatives en eau des Premières Nations**. Ces exemples sont fournis à titre indicatif seulement afin d'illustrer de manière plus concrète l'éventail de projets pouvant être déposés.

Les exemples sont présentés par orientation du **Plan national de l'eau**. Votre projet doit répondre à une ou plusieurs de ces orientations.

Prenez note qu'il est possible pour une communauté de déposer la phase 1 d'un projet dans le volet des **initiatives locales** et la phase 2 dans le volet des **initiatives structurantes**.

Votre projet n'est pas dans ces exemples? Aucun problème, les possibilités sont infinies. Contactez-nous à l'adresse financement@iddpnql.ca avec la mention **Fonds pour les initiatives en eau des Premières Nations** dans le titre de votre courriel. Nous évaluerons les possibilités ensemble.

Orientation 1 - Assurer une eau de qualité pour la population

Cette orientation est axée sur l'eau potable.

Thématiques	Exemples
Protection des sources d'eau potable	• Concevoir des outils pour informer et soutenir les membres de la communauté ayant un puits résidentiel dans l'adoption de bonnes pratiques. • Réaliser des analyses de vulnérabilité, aménagements et élaboration de plans de protection des sources d'eau potable. • Documenter des problématiques spécifiques touchant la qualité de l'eau potable et de l'eau souterraine afin de proposer des mesures de protection adaptées.
Amélioration de l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante	• Améliorer et effectuer le suivi de la qualité des eaux où des activités traditionnelles et/ou récréatives (baignade, embarcations, etc.) sont menées. • Réduire à la source les contaminants non domestiques rejetés dans les systèmes communautaires utilisés pour la collecte, le transport et le traitement de l'eau. • Acquérir des connaissances et des données sur les eaux souterraines et de surface de la communauté via des suivis environnementaux.
Mise aux normes des infrastructures résidentielles* et amélioration des pratiques dans les infrastructures communautaires	• Moderniser la gestion des eaux usées au niveau résidentiel. • Développer des outils soutenant la modernisation de la gestion des eaux usées. • Assurer l'adoption de meilleures pratiques de conception des infrastructures d'aqueduc et d'égout.
Virage agroenvironnemental et écoresponsabilité de l'industrie	• Améliorer les pratiques agroenvironnementales sur les terres cultivées en bord de mer. • Favoriser l'adoption de méthodes n'utilisant pas de pesticides afin de diminuer leur présence dans les cours d'eau. • Analyser les impacts économiques engendrés par la mise en place de certaines bonnes pratiques agroenvironnementales et développer des politiques de compensation.

**La mise aux normes des infrastructures communautaires est exclue des projets admis dans le cadre de ce fonds.*

Orientation 2 - Protéger et restaurer les milieux aquatiques*

Cette orientation est axée sur la faune et la flore des milieux aquatiques.

Thématiques	Exemples
Conserver et restaurer les milieux aquatiques	• Sensibiliser les membres de la communauté aux enjeux des espèces à valeur traditionnelle. • Renforcer la capacité de restauration et de création de milieux humides et hydriques en développant et en diffusant des connaissances, de l'expertise et des outils. • Réaliser des projets et des interventions locales et régionales visant la protection et la conservation des lacs et des rivières. • Mettre en place des suivis aquatiques (qualité de l'eau, faune ou flore).
Protéger les espèces aquatiques en situation précaire	• Mettre en place un cercle d'échange sur la conservation d'une espèce aquatique en situation précaire. • Assurer la conservation des espèces aquatiques en situation précaire. • Mettre en place ou effectuer le suivi de projets de restauration de milieux aquatiques pour des espèces en situation précaire.
Favoriser le contrôle des espèces exotiques envahissantes (EEE)	• Développer des projets pour lutter efficacement contre les EEE. • Réaliser des activités de sensibilisation sur le nettoyage d'embarcations et de matériel de pêche afin de prévenir la propagation d'EEE.

**Le développement d'aires protégées est exclu des projets admis dans le cadre de ce fonds.*

Orientation 3 - Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau

Cette orientation est axée sur les risques liés à l'eau, par exemple les inondations, l'érosion et la contamination de l'eau de surface par les eaux de pluie.

Thématiques	Exemples
Renforcer l'intégration des changements climatiques dans la gestion des risques liés à l'eau	• Réaliser des actions de sensibilisation et de communication auprès des jeunes et autres membres de la communauté pour renforcer la compréhension sur les zones inondables et le fonctionnement des cours d'eau en général. • Mettre en place des infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source pour améliorer le drainage des eaux pluviales (ex. : barils récupérateurs d'eau de pluie, jardins de pluie, marais filtrants, etc.). • Réduire les quantités d'eau de ruissellement, leur vitesse d'écoulement et les polluants que cette eau contient.
Améliorer les outils de prévision et de prévention des risques liés à l'eau	• Améliorer la sécurité des membres de la communauté et des biens en encadrant mieux le risque d'inondation. • Cartographier les zones de vulnérabilité aux inondations et à l'érosion des berges et des côtes.

Orientation 4 - Miser sur le potentiel économique de l'eau

Cette orientation est axée sur le développement d'activités, de produits, de marchés et/ou de technologies liées à l'eau.

Thématiques	Exemples
Développer les secteurs d'activités économiques durables liés à l'eau	• Développer la villégiature liée à l'eau (ex. : activités touristiques, création de sentiers d'interprétation, etc.). • Développer la pêche et la transformation pour une espèce traditionnelle peu valorisée commercialement.
Soutenir le développement des technologies liées à l'eau	• Assurer la recherche sur les biotechnologies marines. • Réaliser des études d'ingénierie et des projets d'investissement afin d'implanter des solutions innovantes et efficaces en usine pour réduire les volumes d'eau consommés.
Favoriser l'accès aux plans et cours d'eau	• Mettre en valeur des sites culturels liés à l'eau en lien avec le tourisme. • Améliorer l'accès aux plans d'eau pour les activités traditionnelles comme la pêche, la chasse et la cueillette. • Effectuer le suivi de l'état des plans d'eau en lien avec le développement de la villégiature.

Orientation 5 - Promouvoir une utilisation durable de l'eau

Cette orientation est axée sur les changements de comportement et l'adoption de bonnes pratiques en lien avec l'eau.

Thématiques	Exemples
Encourager le développement et l'adoption de bonnes pratiques visant l'économie et l'utilisation durable de l'eau	• Élaborer et mettre en œuvre des mesures de sensibilisation dans le cadre du Mois sur l'eau en juin (ex. : nettoyage de berges, sensibilisation communautaire, mise en valeur d'activités traditionnelles liées à l'eau, etc.). • Appuyer le recours à des technologies et techniques novatrices permettant de meilleures performances environnementales des organisations et entreprises de la communauté (ex. : entreprise appartenant au conseil de bande). • Sensibiliser les jeunes et les membres de la communauté à la protection et à l'utilisation durable de l'eau.
Promouvoir la réduction de l'utilisation de plastique à usage unique	• Favoriser l'utilisation de fontaines d'eau plutôt que la consommation d'eau embouteillée. • Déployer un programme de mobilisation pour la réduction de la pollution de l'eau par le plastique.
Assurer une gestion durable, équitable et efficace de l'exploitation des ressources en eau	• Inclure les prévisions climatiques, comme les périodes de sécheresse, dans la planification des quantités d'eau disponibles pour les membres de la communauté. • Diffuser des connaissances et accompagner les membres des communautés et les gestionnaires du territoire par des formations et des ateliers pour faciliter l'utilisation d'outils et de procédures de gestion de l'eau. • Acquérir des données sur l'état des ressources en eau, caractériser les systèmes aquifères et hydrologiques des bassins versants et les modéliser.
Valorisation des métiers de l'eau	• Développer une campagne de sensibilisation sur les métiers de l'eau destinée aux jeunes. • Favoriser l'arrivée de la relève en instaurant des stages avec le personnel travaillant dans le domaine de l'eau dans la communauté.

Orientation 6 - Acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau

Cette orientation est axée sur les connaissances et les données sur la quantité et la qualité de l'eau.

Thématiques	Exemples
Acquérir des connaissances essentielles à la protection et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, y compris pour la coopération intergouvernementale et internationale	• Bonifier les connaissances générales sur l'eau des lacs et des rivières et sur les eaux souterraines, notamment par des suivis de la qualité de l'eau. • Mesurer l'impact d'activités humaines sur la qualité de l'eau et les milieux aquatiques (pesticides, microplastiques, phosphore, contaminants émergents, etc.). • Acquérir des données et connaissances sur les eaux souterraines.
Concevoir des outils adaptés à une gestion intégrée des ressources en eau et favorables au partage et à la diffusion des connaissances	• Diffuser des connaissances sur les risques liés aux inondations et sur les pratiques à privilégier pour y faire face. • Développer et améliorer les outils pour soutenir la prise de décisions et pour suivre la situation lors d'inondations.
Consolider la recherche et le partage d'expertise dans le domaine de l'eau	• Organiser un camp de pêche pour récolter des données sur les poissons en combinant les savoirs traditionnels et scientifiques. • Réaliser des événements de partage de connaissances et de réseautage (ex. : cercle de partage communautaire sur l'eau). • Soutenir la prise de décision par des projets de recherche et de développement dans le domaine de l'eau.

Orientation 7 - Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau

Cette orientation est axée sur la mobilisation et la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau.

Thématiques	Exemples
Consolider la gestion intégrée des ressources en eau au Québec	• Soutenir la participation de personnes des Premières Nations dans la gestion intégrée de l'eau et dans les tables de concertation régionales (TCR). • Améliorer le suivi de la gestion intégrée des ressources en eau. • Collaborer avec des organismes de bassins versants (OBV), qui mettent en œuvre les plans directeurs de l'eau (PDE), et autres acteurs qui font de la gestion intégrée par bassin versant.
Poursuivre et renforcer la coopération intergouvernementale et internationale afin de promouvoir les intérêts autochtones et favoriser la gestion intégrée de l'eau	• Assurer la présence de personnes des Premières Nations sur divers regroupements et forums régionaux touchant la gestion des bassins versants.
Favoriser l'aménagement du territoire dans une perspective de gestion intégrée de l'eau régionale et par bassins versants	• Instaurer des mesures liées à la protection du territoire et de ses écosystèmes aquatiques.



**Institut de développement
durable des Premières Nations**
du Québec et du Labrador

First Nations of Quebec and Labrador
Sustainable Development Institute

174, Chef-Aimé-Romain
Wendake, (Québec)
G0A 4V0

418 843-9999
418 843-3625

info@iddpnql.ca
www.iddpnal.ca